



Ad. E.

Me SYLVAIN LUSSIER, Ad. E.
Osler, Hoskin & Harcourt s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Me Sylvain Lussier est associé du cabinet. Il pratique principalement en litige commercial, en droit administratif et en droit constitutionnel, notamment en ce qui a trait aux questions liées au droit autochtone et au droit de l'environnement.

CONTRIBUTION

Me Lussier a enseigné le droit administratif à l'Université d'Ottawa, à l'Université de Montréal et à l'École du Barreau. ● Il a donné plusieurs conférences et rédigé de nombreux articles sur la procédure civile, le droit civil ainsi que le droit autochtone. ● Il est membre du Comité permanent sur les droits de la personne du Barreau du Québec et gouverneur de la Fondation du Barreau. ● Il a déjà présidé l'exécutif de la section du droit constitutionnel et libertés civiles de l'Association du Barreau canadien, ainsi que le Comité sur l'administration de la justice civile du Barreau de Montréal.

RAYONNEMENT

En 2006, *Lexpert Directory* l'a cité comme un praticien émérite. Le répertoire *The Best Lawyers in Canada 2006* l'a reconnu comme l'un des meilleurs avocats en droit corporatif et administratif, litige en droit corporatif et commercial et responsabilité professionnelle des avocats. Il est Fellow de l'American College of Trial Lawyers.